

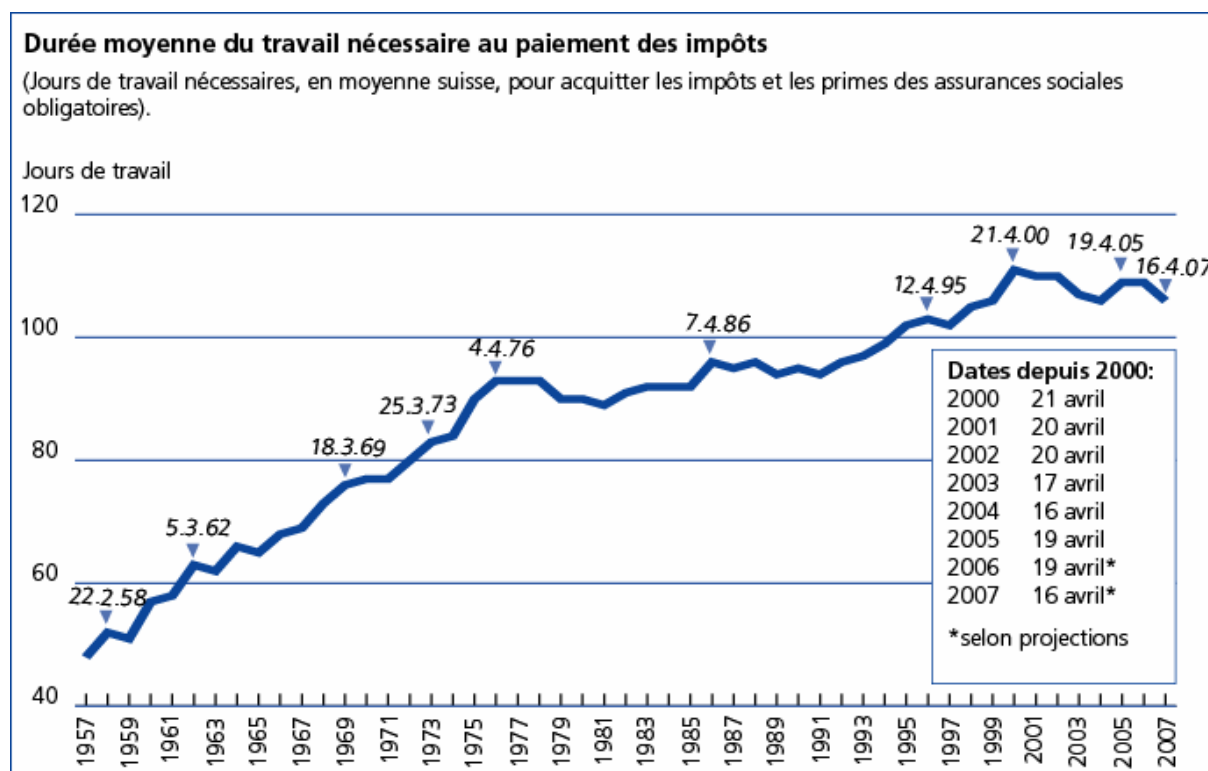


## Communiqué de presse

Date 16 avril 2007

### 106 jours pour le fisc

En 2007, le contribuable a, en moyenne suisse, fini de travailler pour le fisc le 16 avril. Il a donc consacré 106 jours au paiement de ses impôts, soit trois jours de moins que l'année dernière.



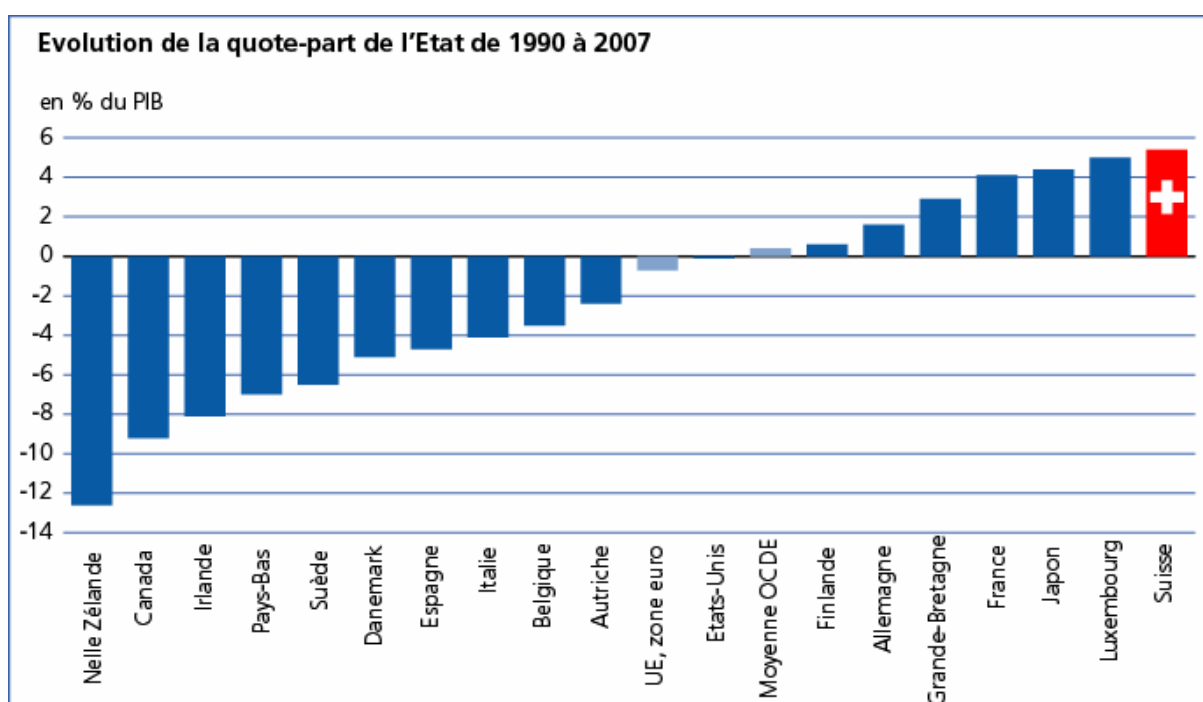
La quote-part fiscale, soit la part de la création de valeur absorbée par le fisc, détermine le jour où le citoyen a, en moyenne, rempli ses obligations fiscales. En 1990, elle n'était encore que de 26 %, puis elle a augmenté progressivement jusqu'en 2000, où elle a atteint 30,5 %. En 2006, elle s'élevait encore à 29,8 %. En 2007, elle devrait se monter à 29,2 % selon les prévisions. La quote-part fiscale est égale à la

## Communiqué de presse

somme des quotes-parts de la Confédération (env. 10 % du PIB), des cantons (env. 7 %), des communes (env. 5 %) et des assurances sociales obligatoires (env. 7 %).

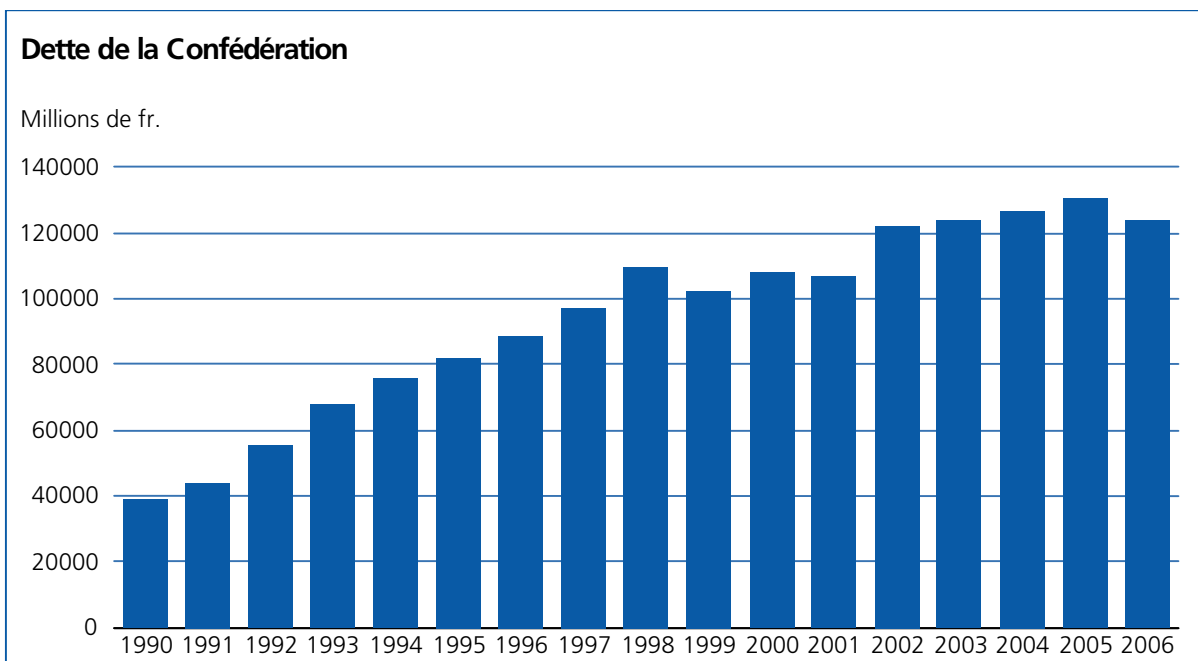
Il arrive que l'on englobe dans la quote-part fiscale les primes de la caisse nationale d'assurance (SUVA), les primes de l'assurance-maladie obligatoire, les contributions à la prévoyance professionnelle obligatoire et les cotisations aux caisses de compensation familiales. Dans ce cas, la quote-part fiscale est égale à un peu plus de 40% du PIB. Etant donné cependant que ces contributions sont en fait des prestations d'assurance individuelle, elles ne sont pas considérées officiellement comme des charges fiscales.

La hausse de la quote-part fiscale est allée de pair avec celle de la quote-part de l'Etat. Des comparaisons avec l'étranger montrent que l'augmentation des dépenses en Suisse depuis 1990 est nettement supérieure à la moyenne.



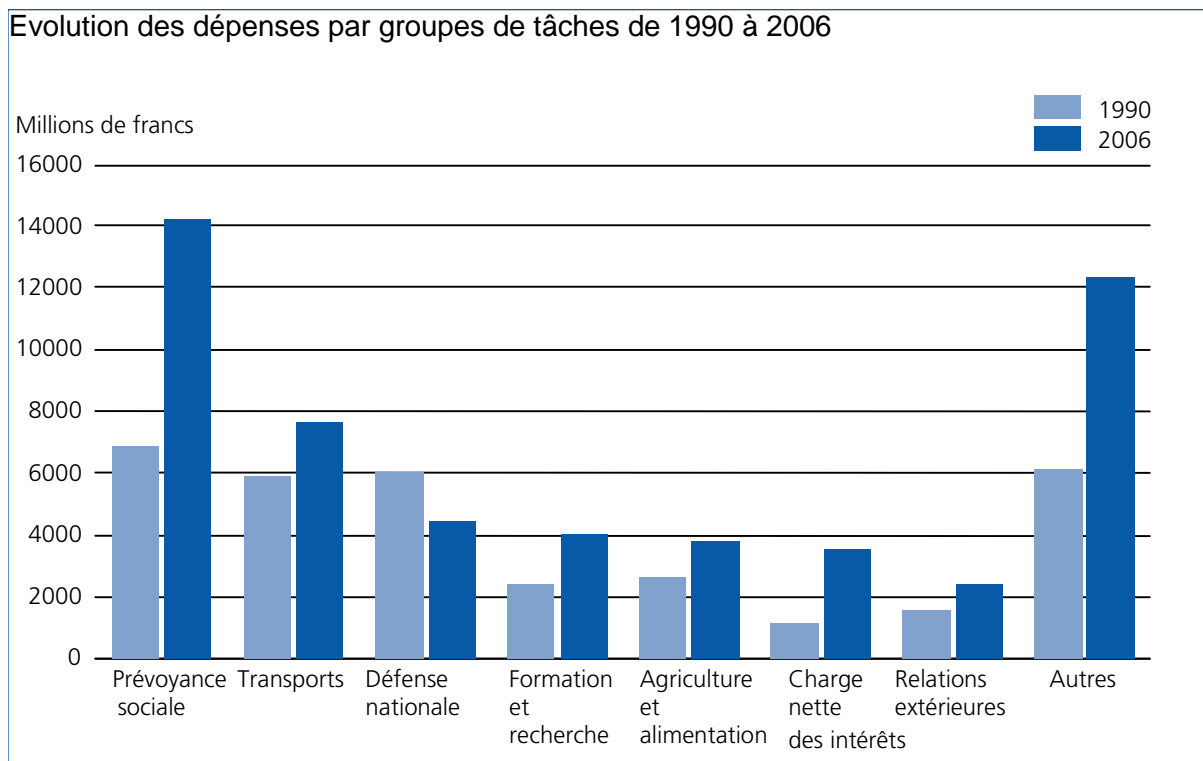
Cette tendance a pu être brisée ces dernières années, ce qui se reflète par exemple dans l'évolution de la dette de la Confédération: en 2006, le montant de cette dette est passé de 130 à 123 milliards de francs. En 2008, la dette va cependant augmenter de nouveau car les dépenses extraordinaires suivantes vont s'y ajouter:

- 1,4 milliard pour des versements uniques résultant de l'introduction de la RPT;
- 0,9 milliard pour le passage de PUBLICA, la caisse de pensions de la Confédération, à la primauté des cotisations;
- 2,6 milliards pour la création du fonds d'infrastructure;
- 0,1 milliard pour l'asile et les réfugiés.



Depuis 1990, l'importance relative des tâches des pouvoirs publics a beaucoup évolué: la prévoyance sociale prend toujours plus le dessus sur les autres tâches de la Confédération. En 1990, 20 % des dépenses (6,9 mrd) étaient consacrées à la prévoyance sociale. En 2006, ces dépenses se montaient déjà 14,2 milliards, soit à 27 % des dépenses de la Confédération, et cette tendance va perdurer.

En raison de la hausse des taux d'intérêt, la charge des intérêts a également augmenté. Actuellement, la Confédération consacre près de 7 % de ses dépenses, soit 3,5 milliards, au paiement des intérêts de sa dette: elle ne peut donc pas disposer de ce montant pour financer des tâches publiques.



## Communiqué de presse

L'évolution favorable des finances publiques en Suisse vient couronner les efforts consentis ces dernières années pour consolider les budgets publics. Ces prochaines années, il faudra cependant relever de nombreux défis politico-financiers, notamment pour faire face aux effets démographiques actuels et futurs. Un assainissement durable des finances n'est donc pas encore assuré.

**Renseignements:** Dieter Leutwyler, porte-parole du DFF, 031 322 60 86